NORMANTRI : 1ère pierre symbolique du futur centre de tri interdépartemental



Thematique

Environnement, Développement durable

Type d'actualité

Les travaux du futur centre de tri NORMANTRI ont débuté vendredi 15 novembre à Colombelles. Dés novembre 2025, le site pourra traiter jusqu'à 55.000 tonnes d'emballages et de papiers par an. Un site commun pour le Calvados, l'Orne et La Manche.

Un cadre réglementaire ambitieux

Depuis 2015, la Région Normandie s'est engagée dans une démarche proactive de gestion des déchets en élaborant le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD). En collaboration avec des industriels et des collectivités, la Région a travaillé à optimiser le nombre de centres de tri, aboutissant à la règle 28 du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), qui fixe un maximum de sept centres de tri pour toute la Normandie.

Un projet au cœur de la transition écologique

Dans ce contexte, le centre de tri NORMANTRI, une Société Publique Locale (SPL), ouvrira ses portes en novembre 2025 à Colombelles, près de Caen. Ce centre accueillera les emballages ménagers et les papiers issus de la collecte sélective, avec une capacité de traitement de 55 000 tonnes par an. Il s'agit du cinquième centre de tri en Normandie, contribuant ainsi à l'objectif du SRADDET.

Porté par 13 collectivités territoriales représentant 1 200 000 habitants répartis sur les départements du Calvados (14), de la Manche (50) et de l'Orne (61), ce projet vise à améliorer la captation des déchets valorisables et à réduire les refus de tri.

Une innovation dans le tri des plastiques

L'ambition de NORMANTRI ne s'arrête pas là. Le centre mettra en place un système de « tri en flux de développement » pour séparer les plastiques selon plusieurs

catégories :

- PET clair (bouteilles et flacons)
- Flux développement rigide (barquettes en PET clair, PET foncé, PET opaque, PS, barquettes multicouches)
- Flux développement Films et PEHD/PP

Cette approche innovante permettra d'**optimiser le recyclage des plastiques et de répondre aux nouvelles consignes de tri des emballages.**





Le projet présente un budget prévisionnel total de 45 millions d'euros et bénéficie des soutiens suivants :

- FEDER 1 199 133, 60 €
- Région Normandie 500 000 € (dispositif IDEE Action Régionale)
- ADEME 7 200 000 €
- CITEO 1 100 000 €